



ONU HABITAT Conseil exécutif
du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains

Distr. générale
3 février 2020
Français
Original : anglais

Conseil exécutif du Programme des Nations Unies

pour les établissements humains

Première session de 2020

Nairobi, 31 mars – 2 avril 2020

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports sur la mise en œuvre des plans stratégiques
d'ONU-Habitat : mise à jour concernant le rapport final sur
le plan stratégique pour la période 2014–2019 et le rapport
d'évaluation initiale du plan stratégique**

**Mise à jour concernant le rapport final sur le plan stratégique
d'ONU-Habitat pour l'ensemble de la période 2014–2019,
y compris le rapport d'évaluation initiale****

Rapport de la Directrice exécutive

1. Durant la première session de 2019 du Conseil exécutif, un exposé a été présenté sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) pour la période 2014-2019, qui mettait en lumière un certain nombre de résultats, produits, défis et enseignements. Il recensait également les domaines dans lesquels des améliorations pouvaient être apportées pour guider la mise en œuvre du plan stratégique 2020-2023.
2. Cet exposé se basait sur un examen de l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique 2014-2019 réalisée en février 2017 ainsi que des auto-évaluations réalisées par les bureaux régionaux et les services techniques d'ONU-Habitat en septembre 2019, la période étant alors achevée à 95 %.
3. Ces auto-évaluations contribueront au rapport sur le plan stratégique pour l'ensemble de la période 2014-2019, qui sera présenté à la deuxième session de 2020 du Conseil exécutif. Le rapport pour l'ensemble de la période s'appuiera également sur les conclusions des séries de rapports annuels sur la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2019, dont le rapport de 2019 sera examiné à la première session de 2020 du Conseil exécutif.
4. Pour la première session de 2020 du Conseil exécutif, le rapport d'activité de la Directrice exécutive sur la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2014-2019 vise à faire le point sur la phase de démarrage de l'évaluation indépendante de l'ensemble de la période 2014-2019, qui figurera en annexe au rapport couvrant toute la période.
5. Le plan stratégique pour la période 2014-2019 a été approuvé avec un cadre d'évaluation concernant son évaluation à mi-parcours et son évaluation finale. L'évaluation à mi-parcours a été entreprise en 2017. Les enseignements tirés et les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation à mi-parcours ont été mis à profit pour réviser le plan stratégique. Le lancement d'activités de conseil en vue de la réalisation d'une évaluation finale indépendante de la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2019 a débuté par l'élaboration du cadre de l'évaluation. Le projet de cadre fait l'objet d'un processus d'approbation interne en janvier et février 2020. Une fois approuvé, il sera suivi

* HSP/EB.2020/1.

** La version anglaise du présent document est publiée sans avoir été revue par les services d'édition.

d'un processus concurrentiel de recrutement de consultants indépendants internationaux chargés de réaliser l'évaluation finale du plan stratégique.

6. Le cadre d'une évaluation est un document extrêmement dans la réalisation d'une évaluation. Il constitue le soubassement sur lequel s'appuie le plan stratégique dans le contexte de développement plus large d'ONU-Habitat. Il définit les raisons pour lesquelles l'évaluation est entreprise, en précisant le but, les objectifs et les résultats escomptés ainsi que les utilisateurs visés. Il présente la portée et l'orientation générale de l'examen. Il énonce l'approche et les méthodes adaptées pour la réalisation de l'évaluation, détermine les questions clés de l'évaluation, la participation des parties prenantes, l'obligation redditionnelle et les responsabilités ainsi que les qualifications de l'équipe chargée de l'évaluation, et établit un calendrier provisoire pour la fourniture des produits prévus ainsi que les ressources disponibles pour mener à bien l'évaluation.

7. L'évaluation finale vise à examiner le plus systématiquement et objectivement possible la pertinence, l'efficacité et l'efficience d'ONU-Habitat en tant que programme durant la période 2014-2019 ainsi que l'approche adoptée pour définir et obtenir les résultats escomptés au cours de la période considérée. L'évaluation contribuera à la double finalité d'obligation redditionnelle et d'apprentissage commun, l'obligation redditionnelle étant renforcée en encourageant les débats entre les principaux utilisateurs de l'évaluation, en particulier le Conseil exécutif d'ONU-Habitat, les donateurs et d'autres partenaires clés, concernant la question de savoir si ONU-Habitat a obtenu ou non les résultats escomptés au cours de la période de mise en œuvre du plan stratégique.

8. Conformément à l'engagement d'ONU-Habitat en faveur de l'apprentissage et de son amélioration, l'évaluation permettra de déterminer les enseignements et les innovations qui devraient contribuer aux débats préliminaires sur la question de savoir si l'organisation possède les éléments essentiels pour réussir, alors qu'elle entame la mise en œuvre du prochain plan stratégique pour la période 2020-2023. L'évaluation vise également à fournir des informations qui aideront ONU-Habitat à renforcer son créneau, l'organisation mettant en œuvre le Nouveau Programme pour les villes et les objectifs de développement durable.

9. Diverses approches et méthodes seront utilisées en vue de fournir une analyse prospective sommative et formative. Une approche axée sur les résultats (théorie du changement) sera appliquée à cette évaluation afin de montrer comment le plan stratégique devait atteindre son objectif et obtenir ses résultats stratégiques en décrivant les liens de causalité entre les entrées, les activités et les réalisations escomptées ainsi que les conditions et hypothèses nécessaires pour que les changements de causalité se produisent.

10. En outre, des approches systémiques et contextuelles seront utilisées pour évaluer les structures de mise en œuvre, les procédures, la collaboration, la coordination, les partenariats et les besoins des bénéficiaires ciblés dans le cadre du plan stratégique. De plus, l'évaluation sera inclusive, participative et englobera des consultations avec les partenaires et parties prenantes. Elle sera réalisée d'une manière transparente conformément aux normes d'évaluation applicables dans le système des Nations Unies et à la politique d'évaluation d'ONU-Habitat.

11. L'évaluation permettra une participation active et significative des parties prenantes. Les parties prenantes seront tenues informées des différents stades du processus d'évaluation, notamment la conception, la collecte des informations, les rapports d'évaluation et la diffusion des résultats. Les parties prenantes clés seront mobilisées soit directement par le biais d'entretiens ou d'enquêtes soit dans le cadre de discussions de groupe. Certaines auront la possibilité de formuler des observations sur les produits de l'évaluation, notamment le rapport initial et le projet de rapport d'évaluation. Les principales parties prenantes devant être mobilisées comprendront le personnel d'ONU-Habitat, les organes directeurs, y compris le Conseil exécutif, le Comité des représentants permanents, les donateurs, d'autres partenaires concernés du Programme pour l'habitat ainsi que les bénéficiaires des programmes et projets d'ONU-Habitat.

12. Le Groupe de l'évaluation indépendante d'ONU-Habitat gèrera le processus d'évaluation, en veillant à ce que l'évaluation soit réalisée par des évaluateurs qualifiés. Le Groupe aura pour responsabilité de fournir un appui technique et des conseils concernant la méthodologie, en expliquant les normes d'évaluation et en s'assurant de leur respect, en veillant à ce que les exigences contractuelles soient satisfaites et en approuvant tous les produits, notamment le cadre, le rapport initial, les projets de rapport d'évaluation et le rapport d'évaluation final. Il partagera les résultats de l'évaluation et appuiera la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation ainsi que le suivi de cette mise en œuvre.

13. Un groupe de référence pour l'évaluation composé de membres internes et externes sera mis en place afin de superviser le processus d'évaluation, les membres internes provenant de la Division des solutions globales, de la Division de la stratégie, de la planification, des connaissances, du plaidoyer et de la communication et de la Division des programmes régionaux. Les membres externes peuvent comprendre des représentants du Conseil exécutif, des membres du Comité des représentants permanents, des donateurs et des partenaires du Programme pour l'habitat. Le Groupe de référence sera chargé d'examiner et d'approuver les principaux produits de l'évaluation, notamment le cadre, le rapport initial, les projets de rapport d'évaluation et le rapport d'évaluation final.

14. L'évaluation sera réalisée par deux consultants externes indépendants. Les consultants doivent avoir une expérience avérée et vaste dans la réalisation d'évaluations stratégiques, institutionnelles, de programmes et de projets ainsi qu'une expérience professionnelle et/ou de solides connaissances techniques concernant ONU-Habitat et le système des Nations Unies. Un des consultants sera le consultant principal ayant pour responsabilité générale de fournir un rapport d'évaluation de qualité, conformément aux normes d'évaluation d'ONU-Habitat.

15. L'évaluation sera réalisée sur une période de quatre mois, de février à juin 2020. Les consultants doivent établir un rapport initial détaillé qui rendra opérationnelle l'évaluation. Le calendrier provisoire de l'évaluation est fourni ci-après.

Point	Description	Calendrier
1	Élaboration du projet de cadre	Janvier 2020
2	Examen du cadre et approbation par le Groupe de référence pour l'évaluation	Février 2020
3	Recrutement de consultants pour l'évaluation	Février 2020
4	Phase initiale, comprenant l'examen des documents officiels et l'élaboration du rapport initial, du plan de travail, des questionnaires, etc.	Février 2020 (2 semaines)
5	Phase de collecte des données : collecte des données par le biais d'entretiens, d'analyses de projets, d'enquêtes, etc.	Mars – avril 2020
6	Rédaction et examen du rapport	Avril – mai 2020
7	Rapport d'évaluation final	Juin 2020

16. L'évaluateur principal sera responsable de la qualité et de la soumission en temps voulu de trois produits clés de l'évaluation :

a) **Rapport initial** : les consultants doivent examiner les informations pertinentes, notamment le cadre, et élaborer un rapport initial complet étayé, détaillant la manière dont l'évaluation doit être réalisée, ce qui doit être produit et le calendrier à suivre. Le rapport initial comprendra le but et les objectifs de l'évaluation, la portée et l'axe, la théorie du changement, des questions liées à l'évaluation et des questions spécifiques, la méthodologie, le plan de travail et les produits de l'évaluation. Une fois approuvé, il deviendra le principal document d'orientation pour l'évaluation, guidant la réalisation de l'évaluation conformément aux attentes d'ONU-Habitat. Le délai pour la finalisation du rapport initial est fixé à la fin du mois de février 2020.

b) **Projet(s) de rapport d'évaluation** : les consultants élaboreront un (des) projet(s) de rapport d'évaluation devant être examiné(s) et approuvé(s) par le Groupe de référence pour l'évaluation. Il(s) contiendra(ont) un résumé analytique pouvant servir de document distinct. Le résumé analytique comprendra une description générale de ce qui est évalué, le but et les objectifs de l'évaluation, le public cible, la méthodologie de l'évaluation, les conclusions les plus importantes et les principales recommandations.

c) **Rapport d'évaluation final** : de manière générale, le rapport d'évaluation final devrait être facile à comprendre d'un point de vue technique pour les non-spécialistes et contenir les conclusions détaillées de l'évaluation, les enseignements tirés et les recommandations. Le rapport d'évaluation final devrait être prêt pour la fin du mois de juin 2020.